

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Année 2015-2016

Ecole : **Groupe Scolaire Paul Valéry - Epinay sur Orge**Date : **13/06/16**

Conseil d'école N°3

Participants :

Parents de l'APIE :	Mmes AMMOUR, DARRIET, CROCHET, LACQUEHAY, MM KROES, RANDOING
Parents de la PEEP :	Mmes GUEUDRE, COATEVAL et Mr COUSAERT
Enseignants :	Mmes Nelly CAZIN, Mélissa MANDINE, Marjorie MALTERRE, Bernadette PALLIER, Anne-Marie LE CLERRE, Patrick BONMARTIN, Margaux NOVAT, Virginie MARTINS, Sonia LEDRIN, Sylvie CHENE, Lise PEYROT, Christine MARTIN, MM Jean-Charles PITOUN, Philippe ROZE, Jean-Bernard CHARPENEL, Guillaume DEMARET
DDEN:	
Représentant de la Mairie :	Mme Véronique FRANCOIS, Maire-Adjointe
Conseil présidé par :	Mme Mélanie DORLENCOURT – Directrice
Absents excusés :	Mme Karine LEITUS – enseignante Mmes HOLLEVILLE et FOUCHE - PEEP Mmes MARCHAU, GLORIA, LELOUCHE, SMADJA, CLERGEAUD et MARLIN - APIE

1. Point sur le RASED

- Départ de Mlle L'HUILLIER, psychologue scolaire, remplacée par Mme SOMME Agnès. Un nouveau poste a été créé et regroupera les villes de Epinay-sur-Orge, Champlan et Ballainvilliers. Le bureau de Mme SOMME sera désormais à l'école Paul Valéry.
Mlle L'Huillier a occupé le poste pendant 6 ans sur la commune d'Epinay-sur-Orge en plus des autres communes de la circonscription de Palaiseau. Sur l'année 2015-2016, 70 situations à Epinay-sur-Orge ont été traitées dont 20 dossiers d'enfants en situation de handicap.
La transmission de tous les dossiers sera faite à la nouvelle psychologue scolaire et le "test WISC" payé par la mairie restera à Epinay-sur-Orge.

2. Rentrée 2016

- Départ de Mme DORLENCOURT, directrice de l'école qui sera remplacée par Mme PERETTI à titre définitif.
Départ de Mme NOVAT, enseignante de CM2 qui sera remplacée par Mme ARIAS.
Départ de Mme CHRISTOPHE, enseignante à mi-temps en maternelle avec Mme MANDINE.
Départ probable de Mme MARTIN, enseignante de CM1-CM2 (départ confirmé entretemps).
Mme LEITUS devrait peut-être revenir à la rentrée de septembre.
- Effectifs : 408 élèves (116 élèves en maternelle et 292 élèves en élémentaire)
PS : 40 ; MS : 38 ; GS : 38 ; CP 60 ; CE1 : 54 ; CE2 : 70 ; CM1 : 49 et CM2 : 58
4 classes de 29 à 30 élèves en maternelle
Aucune dérogation n'a été acceptée en maternelle.
- La liste des fournitures scolaires a été validée lors du conseil d'école. Les représentants de parents proposent que les familles de CM2 soient invitées, en fin d'année, à faire don du dictionnaire de leur enfant à l'école, pour constituer une réserve d'ouvrages.
- La liste des fournitures scolaires sera distribuée dans les cahiers de correspondance avant les vacances et affichée sur les portes de l'école. Les représentants des parents d'élèves ont demandé d'afficher la veille de la rentrée scolaire la liste des élèves par classe, notamment en élémentaire car en maternelle les listes sont déjà affichées.
- Les élèves de petite section rentreront à l'école le 1er septembre à 9H30.

3. Bilan des sorties

- Projet sans nuitée pour la maternelle : projet poney (entre fin mars et fin mai : 3 séances de 1h30 par classe) + visite à la ferme pédagogique de Longjumeau début avril + fête d'école le samedi 11 juin pour montrer les projets réalisés durant l'année (chorale, mini jardin et exposition photos).
- Projet avec nuitées : Tous les CM1 sont partis une semaine à BLOIS du 23/05 au 27/05 avec la participation de la mairie et des familles en fonction du quotient familial.
Retour très positif des enfants et des parents.
Réflexion de l'équipe enseignante pour la rentrée prochaine : organiser des mini projets pour toutes les classes à la place du séjour avec nuitées pour les classes de CM1.
Mme François confirme que tous les budgets sont reconduits pour l'année 2016-2017.
Les CM1 de Mme LE CLERRE et de Mr BONMARTIN : sortie prévue à Provins le 21 juin.
- Les CP de Mmes LEDRIN et CHENE sont partis à la ferme de Féricy le 17 mai.
- Le CE2 de Mme MARTINS et les CE2/CM1 de Mr PITOUN sont partis au musée de la préhistoire à Nemours le 26 mai.
- Les CP/CM2 de Mr ROZE et le CE1 de Mme PEYROT : sortie prévue le 21 juin aux 3 pignons à la forêt Fontainebleau.
- Les CE1 de Mr CHARPENEL et DEMARET : sortie prévue à la base de Port aux cerises le 27 juin pour faire des activités de mini-golf et d'orientation.
- Le CM2 de Mme NOVAT et les CM1/CM2 de Mme MARTIN : sortie prévue à Milly la forêt le 30 juin pour faire de l'accrobranche.
- Le CP de Mme LEDRIN et le CE1 de Mme PEYROT : spectacle le samedi 25 juin autour d'un projet théâtre réalisé durant l'année.
- Les représentants des parents remercient l'équipe enseignante pour les sorties proposées cette année.

4. Coopérative scolaire

- Le solde est de 11 933 € au 13 juin 2016.
- Au 1er septembre, prévoir 3200 € (150 € X 16 = 2 400€ coopérative scolaire + 800€ cotisation OCCE)
- A la rentrée, 11 933 € (- 1 112€ en cours, - 3 200€, sorties -4 520€), il va rester 3 100 € soit 193€ par classe.
L'an dernier 2 206 € ont été versés en juin par la caisse des écoles, cette année 3 059€.
La répartition a été faite de la façon suivante 2219 € pour l'élémentaire soit 183€/classe et 840€ pour la maternelle soit 210€/classe.
Pour le 1er trimestre 2016 pour la maternelle : budget de 403€/classe
Pour le 1er trimestre 2016 pour l'élémentaire : budget de 376€/classe
- Certaines classes ont fait un bilan de l'argent dépensé en faisant un tableau entrées/sorties. Les représentants des parents trouvent que c'est une bonne idée et qu'il faudrait peut-être l'étendre à l'ensemble des classes.

5. Point sur les ATSEM

Maintien pour la rentrée prochaine d'une ATSEM par classe.

Les ATSEM ne sont pas remplacées pour un congé maladie mais il y a toujours 3 ATSEM minimum dans l'école.

6. Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) / exercice incendie

- PPMS

Mme L'inspectrice de l'Education Nationale souhaitait mettre à l'ordre du jour le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) afin que tous les partenaires (animateurs, parents d'élèves, ATSEM, AVS...) en aient connaissance.

Les conduites à tenir en cas de menace ont été exposées lors de ce conseil, il y a 4 postures du PPMS :

- 1 – La mise à l'abri simple (tempête, orage, inondation, fusillade attentat à l'extérieur)
- 2 – La mise à l'abri améliorée : confinement (accident chimique, émanation de gaz toxiques)

3 – L'évacuation primaire (mouvement de terrain)

4 – S'échapper, se cacher (attentat intrusion). Contrairement aux 3 premières postures, elle n'est pas forcément organisée par le directeur d'école.

En cas de menace à l'intérieur de l'école, la posture « s'échapper, se cacher » doit être réalisée avec des exercices progressifs, posture néanmoins difficile à mettre en œuvre en maternelle.

Le mardi 28 juin un exercice "se cacher" va être fait : les élèves devront faire le silence le plus longtemps possible.

- Exercice incendie : un dernier exercice fin juin sera réalisé ni les enseignants ni les élèves ne seront prévenus.

7. Stages de remise à niveau août

Des stages de remise à niveau sont organisés par l'Education Nationale et sont proposés par les enseignants, selon les besoins des enfants, aux familles qui acceptent ou pas.

Ils se dérouleront la dernière semaine d'août du mercredi 24 août au mardi 30 août inclus pour les élèves de CM2 à l'école les Marais à Ballainvilliers.

8. Travaux d'été

Mise en place de rideaux occultants dans la salle de repos.

Réhabilitation du grand préau.

Pas de travaux prévus en maternelle. Pour l'an prochain, les enseignantes de maternelle ont demandé un brise vue dans la cour.

9. Questions des représentants de parents d'élèves

a. Contact d'urgence des familles

L'école réfléchit à la mise en place d'un moyen de communication rapide avec toutes les familles : mail, SMS...

b. Problème de stationnement

A la rentrée, l'Esplanade sera réouverte tous les jours pour répondre aux difficultés de stationnement pendant un mois. Les représentants de parents demandent que la circulation se fasse, le temps de cet essai, dans un seul sens afin de garantir la sécurité des enfants (entrée d'un côté, sortie de l'autre pour éviter les marches arrières...)

c. Temps périscolaire

La municipalité nous informe que les Temps d'Activités Périscolaires seront gratuits l'an prochain.

Il n'y a pas la possibilité de faire ses devoirs de 15h45 à 16h30, c'est un moment de détente.

L'année prochaine, le thème choisi pour les activités sur le temps périscolaire est "les jeux sous toutes ses formes".

d. Les photocopies

La municipalité finance 500 copies par élève et par an. S'il y a un dépassement, le coût par copie supplémentaire revient à 0,0166 € et est amputé au budget fonctionnement de l'école.

Il n'y a pas de quota complémentaire pour les élèves ayant besoin d'un suivi spécifique.

e. Vêtements oubliés

Les vêtements oubliés seront regroupés dans le grand préau, accessible aux horaires de garderie.

f. Rallye maths Essonne

Les enseignants pensent que cela a été très stimulant pour les enfants.

Le conseil est clos à 20h10.